

CSPI/PCRP

(Contrôle Sur Pièce d'Initiative / Pôle Contrôle Revenus Patrimoine)

Nous avons aujourd'hui quelques informations se rapportant à l'intégration des cellules CSPI (actuellement en SIP) dans les PCRP et dont le projet devrait nous être présenté en CTL à la rentrée.

Pour l'heure rien n'est donc gravé dans le marbre, puisque comme vous le savez, un projet ne peut être validé sans avoir été au préalable présenté (et voté ?) en CTL, instance suprême de dialogue social...

Alors voilà, à ce jour, les cellules CSP sont implantées dans les SIP. Elles sont au nombre de 7 avec 16 emplois répartis comme suit :

-SIP Bourgoin :	2B
-SIP Vienne :	1B
-SIP Voiron :	2B
-SIP Grésivaudan :	1A et 1B
-SIP Chartreuse :	3B
-SIP Belledonne-Vercors :	1A et 3B
-SIP Oisans-Drac :	4B

La direction envisage de transférer 4B au PCRP Nord Isère, 4B au PCRP Sud Isère et 2 A au PCRP Contrôle, soit 8 B sur les 16 actuellement en poste... Encore une fois, la mission s'en va mais laisse au passage un nombre d'emplois « s'évaporer » entre la cellule de départ et celle d'arrivée...

Nous ne savons pas encore ce qu'il adviendra des 8 postes de B qui ne suivront pas la mission : maintien sur les SIP, suppression d'emplois (donc mutation obligatoire pour les collègues concernés), ?

Nous en saurons plus après le CTL, affaire à suivre donc !

SPF

(Services Publicité Foncière)

Ces services vont être touchés par deux évolutions, et pas des moindres :

- accès des notaires aux fichiers
- fusion juridique des SPF

Ces deux réformes ne se feront sans doute pas sur la même année. En Isère, les notaires devraient avoir accès aux fichiers en 2019. Ce qui peut signifier la mise en place de 2 SPF dans notre département en 2020 : SPF Nord Isère (Vienne) et SPF Sud Isère (Grenoble).

Il s'agit pour nous de vous donner dès aujourd'hui, rapidement les informations en notre possession sans une analyse approfondie et des commentaires qui viendront ultérieurement.

Pour autant, vous constaterez aisément que la cartographie future de nos implantations se dessine clairement : Nord Isère et Sud Isère. On peut donc facilement imaginer que d'ici quelques années (très peu!) nous n'aurons que 2 implantations départementales dans lesquelles nous retrouverons des pôles départementaux spécifiques (SIP, SIE, SPF, CDIF, PCRP.....).

Quant au recouvrement, il suffit de lire le discours de Gérard DARMANIN : la disparition du paiement en numéraire à la DGFIP pour donner ce « travail de manipulation aux plus proches de nos concitoyens » à un autre réseau (poste, buralistes, ou autres), la mise en place d'une agence unique de recouvrement ou bien encore la fermeture de trésoreries (1 par EPCI, soit quasiment 50 % de trésoreries en moins!!!)...

Enfin, dans ce magnifique discours, on peut lire qu'en plus de « la généralisation de l'accueil sur rendez-vous, d'une meilleure information de proximité par des permanences et la volonté de développer les MSAP » (maisons de service au public), s'annoncent également des « permanences mobiles qui se déplacent au plus près de tous les lieux de vie » !!! (après avoir fermé les services de proximité qui eux y étaient implantés... logique !).

Clairement, la seule logique pour ce gouvernement est de faire des économies massives en réduisant sans état d'âme le nombre de fonctionnaires sous le prétexte fallacieux de protéger le service public !!! On nous prendrait pas pour des canards sauvages ???